



Communiqué de Presse

## INVITATION A LA REMISE OFFICIELLE DE VELOS

2 octobre à 11h30

Institut d'Education Motrice de Grossereix en Haute Vienne

Rue Guy Moquet à Beaune-les-Mines, 87 280 Limoges

### **REUNICA subventionne le développement d'un parc de « vélos pousse » et de « handbikes » pour les établissements de l'Association des Paralysés de France**

Paris, le 23 septembre 2008

Un nouveau projet placé sous le signe de l'innovation et de la solidarité pour l'Action sociale de REUNICA : dans le cadre de sa politique sur le handicap, le groupe de protection sociale finance à hauteur de 50 000 euros l'acquisition de «vélos pousse» et de «handbikes» pour des établissements et services de l'Association des Paralysés de France. A l'occasion de la remise officielle des vélos, un évènement est organisé dans l'un des établissements bénéficiaires, l'Institut d'Education Motrice de Grossereix en Haute Vienne, avec remise symbolique du chèque.

**REUNICA et l'Association des Paralysés de France : ensemble pour une meilleure qualité de vie des personnes en situation de handicap.**

REUNICA s'associe à l'Association des Paralysés de France dans son action en faveur des personnes en situation de handicap, en finançant à hauteur de 50 000 euros le programme de développement d'un parc de «vélos pousse» et de « handbikes » pour des établissements et services de l'APF. Au cœur de ce projet : **une ambition commune d'améliorer la qualité de vie des personnes handicapées en favorisant leur mobilité et leur accès aux loisirs**. Une ambition qui a conduit les deux institutions à voir dans la pratique du vélo une porte ouverte sur une certaine forme de liberté et d'évasion pour les personnes handicapées : sorties en forêt ou à la campagne, activités de groupe, autant d'horizons souvent inexplorés qui pourront s'ouvrir à ces personnes et à leurs familles.

Dans le cadre d'un appel à projet lancé au sein du réseau APF, 7 structures pilotes (4 délégations départementales et 3 établissements APF) ont été sélectionnées pour l'attribution de 8 « vélos pousse » et 6 « handbikes ».

#### **Contact presse**

Anne Rosier  
Chargée des relations extérieures du groupe Reunica  
Tél : 01 41 05 26 19  
Mail : [anne\\_rosier@reunica.com](mailto:anne_rosier@reunica.com)  
[www.reunica.com](http://www.reunica.com)

## À propos du Groupe RÉUNICA

Le Groupe RÉUNICA est le deuxième groupe de retraite complémentaire en France et la treizième institution de prévoyance française (source : top 20 des IP de l'Argus de l'Assurance).

### Il est constitué d'institutions interprofessionnelles de protection sociale :

- ✓ deux institutions de retraite complémentaire (IRC) Arrco
- ✓ une institution de retraite complémentaire (IRC) Agirc
- ✓ deux institutions de prévoyance
- ✓ une mutuelle interprofessionnelle pour les particuliers et les travailleurs non-salariés
- ✓ une fondation abritée par la Fondation de France : la Fondation Réunica Prévoyance
- ✓ un GIE Informatique : Systaliens [www.systaliens.com](http://www.systaliens.com)
- ✓ un GIE de moyens

### Un groupe au cœur de la protection sociale des salariés du Travail temporaire :

La profession du Travail temporaire a désigné comme institutions de retraite professionnelles les IRC de RÉUNICA. L'institution Bayard Prévoyance gère l'accord de branche des régimes de prévoyance complémentaire des intérimaires cadres et non cadres.

### RÉUNICA en chiffres :

- ✓ 2 300 collaborateurs
- ✓ 53 implantations en France
- ✓ 7,5 milliards d'euros de cotisations encaissées
- ✓ 381 000 entreprises adhérentes
- ✓ 8,6 millions de personnes affiliées (dont 7,2 millions de cotisants en retraite et en prévoyance)
- ✓ 33,6 millions d'euros consacrés à l'action sociale
- ✓ 8 milliards d'euros d'actifs gérés au titre des réserves

## A propos de l'APF

L'APF, créée en 1933 et reconnue d'utilité publique, est un mouvement national de défense et de représentation des personnes avec un handicap moteur et de leur famille qui rassemble 32 000 adhérents, 25 000 bénévoles et 11 000 salariés.

L'APF milite activement au niveau national et dans tous les départements pour permettre aux personnes en situation de handicap d'accéder à une égalité des droits et à l'exercice de leur citoyenneté.

L'APF gère des services et des établissements médico-sociaux ainsi que des entreprises adaptées. 30 000 personnes en situation de handicap et leur famille bénéficient de ces services et de ces lieux d'accueil qui les accompagnent dans le choix de leur mode de vie : scolarité, formation professionnelle, emploi, vie à domicile ou en structure de vie collective, accès aux loisirs et à la culture, ...

### Découvrez les sites de l'APF :

[www.apf.asso.fr](http://www.apf.asso.fr)

Le site de l'Association des Paralysés de France

[www.reflexe-handicap.org](http://www.reflexe-handicap.org)

Le blog politique de l'Association des Paralysés de France

[www.moteurline.apf.asso.fr](http://www.moteurline.apf.asso.fr)

Le portail d'information sur les situations de handicaps moteurs : aspects médicaux, sciences sociales, éthique et droits des malades

[www.sclérose-en-plaques.apf.asso.fr](http://www.sclérose-en-plaques.apf.asso.fr) Le site sur la SEP

[www.paratetra.apf.asso.fr](http://www.paratetra.apf.asso.fr)

Le site pour les blessés médullaires

[www.imc.apf.asso.fr](http://www.imc.apf.asso.fr)

### Les numéros verts :

- Écoute Handicap Moteur (0 800 500 597) accueille les demandes de toutes les personnes concernées par des déficiences motrices, notamment du fait de lésions médullaires.
- Écoute SEP (0 800 85 49 76) est centré sur les questionnements spécifiques des personnes atteintes de sclérose en plaques (SEP).